CZU: 81:165.81:37 **DOI: https://doi.org/10.5281/zenodo.13364266**

DE LA SUBJECTIVITE DANS LE LANGAGE. QUELQUES MISES DIDACTIQUES

Diana GRADU

doctor în filologie, conferențiar universitar
Universitatea Alexandru Ioan Cuza din Iași, România
orcid id: https://orcid.org/0009-0002-0525-8521

The origin of subjectivity, unique to humans, is explained through the concepts of physical and mental subjectivity. The relationship between the subject and subjectivity encompasses various dimensions, such as consciousness, intentionality, and mental causality, revealing the complex interplay between individual identity and freedom. The development of subjectivity is traced from philosophical and religious perspectives, highlighting its foundational role in modern thought and its distinction from objectivity, ultimately transforming the understanding of human self-perception and autonomy. Current linguistic theories increasingly consider subjectivity in their frameworks, though the connections among these theories are often ambiguous. Rather than tracing the history of a linguistic concept, this work examines the evolution of the term "subjectivity," noting its rise in prominence over the past fifty years.

Key-words*: subjectivity, identity, consciousness, self-awareness, cognitive semantics*

1. La relation corps-esprit

Quelle est l'origine de la subjectivité ? On ne peut pas le dire exactement ; du point de vue rationnel on ne peut pas l'expliquer ; on sait seulement que c'est une caractéristique des êtres humains. Nous sommes faits pour être différents, pour parler et penser de façon distincte. Searle parle d'une subjectivité physique et d'une subjectivité de pensée, grâce auxquelles nous avons notre propre identité.

On observe que de la subjectivité physique on arrive à la subjectivité de pensée, qui nous fait avoir des opinions différentes et des pensées différentes, dont nous sommes tous conscients. Searle parle aussi de trois autres caractéristiques de l'être humain : la conscience, l'intentionnalité et la causalité mentale. La conscience est celle qui nous fait percevoir la subjectivité des gens, mais on a le libre-arbitre qui nous donne une grande indépendance et une grande liberté. Grâce au libre-arbitre nous pouvons accepter ou non la subjectivité, mais nous observons de plus en plus, dans les situations quotidiennes, qu'il est mieux de l'accepter et de le reconnaître, parce que de cette façon on se respecte soi-même et on respecte aussi la personne voisine et son individualité.

2. Le sujet et la subjectivité

Dans le PETIT LAROUSSE 2003, le terme de **sujet** est défini de la manière suivante :

SUJET n.m. (lat. *subjectum*, ce qui est subordonné). 1. Ce sur quoi on parle, en écrit, on compose. *Le sujet d'une conversation, d'un film. Sujet d'examen. Sortir de son sujet. Etre hors sujet.* 2. Cause, motif d'une action, d'un sentiment. *Quel est le sujet de votre dispute ? – Au sujet de :* à propos de, relativement à. – *Avoir sujet de* : avoir un motif légitime de. *Avoir sujet de se plaindre.* 3. MUS. Thème principal d'une fugue. 4. a. GRAMM. Fonction grammaticale exercée par un groupe nominal, un pronom, un verbe à l'infinitif, etc., et qui confère au verbe ses catégories de personne et de nombre. b. LOG. Dans une proposition, ce à quoi se rapportent les propriétés. 5. Etre humain que l'on soumet à des observations. – *Bon sujet :* personne digne d'éloges – Mauvais sujet : personne dont on désapprouve la conduite. 6. Danseur, danseuse de ballet, selon la hiérarchie du corps de ballet de l'Opéra de Paris. 7. DR. *Sujet du droit :* personne titulaire de droits ou d'obligations. 8. PHILOS. a. Etre pour lequel le monde extérieur, le contenu de sa pensée constitue un objet. b. Conscience libre et créatrice de sens, fonctionnant comme principe explicatif de tout fait humain. c. Individu qui est le support d'une expérience, d'une action, d'un droit, d'une connaissance. 9. LING. Actant, agent.[1]

Dans le même dictionnaire, la subjectivité est définie de la suite :

SUBJECTIVITE n. f. 1. Caractère de ce qui est subjectif (par oppos. à *objectivité*). 2. Domaine de ce qui est subjectif.[2]

Depuis l'âge classique, qui l'a élaboré, le concept de sujet renvoie à la plus complexe des réalités, la réalité humaine, à la fois évidente et problématique. Husserl parle de « présence vivante de soi »[3]. Il y a dans le rapport que j'entretiens avec moi-même une évidence préréflexive autoréférentielle. Mais le « sujet » implique un nécessaire décentrement : la grammaire distingue le génitif objectif et le génitif subjectif (la crainte des ennemis à la fois la crainte éprouvée à l'égard des ennemis et celle éprouvée par les ennemis). Dans la question du sujet, il est question de la *place* occupée.

Mais la subjectivité n'épuise pas, tant s'en faut, la question du sujet. Celle-ci n'est d'ailleurs pas née avec elle. Le terme de « sujet » renvoie en effet à trois plans de sens différents: la sujétion, la subjectivité, et «la subjectité », néologisme introduit par les phénoménologues[4]. C'est Descartes qui, avec le cogito, a donné à la dimension de subjectivité son caractère prévalant. Ce qui ne signifie pas la levée des incertitudes. L'ambivalence de la subjectivité apparaît de façon particulièrement nette dans sa relation à l'objectivité, à laquelle elle s'oppose mais dont elle est le fondement nécessaire. Il n'y a d'objet que pour et par un sujet. Seul un sujet peut être objectif mais la dualité du subjectif et de l'objectif est récente : elle nous vient de Baumgarten.

La subjectivité est plus qu'un caractère, elle est une essence et un fondement. Échappant à la fois à l'observation empirique et à l'universalité du concept, elle n'est pas un objet aisé d'analyse. Mais, depuis Descartes, tous les philosophes lui ont accordé

1 *Le Petit Larousse*, 2003, p. 973

2 *Ibid*., p. 969

3 Christian Godin, *Le sujet,* source internet www.christian-godin.com/cours/1364820633_sujet.doc

4 Voir *infra*.

une place centrale. « La philosophie du sujet, écrit Michel Henry, est la métaphysique de la représentation, laquelle s'inscrit dans l'histoire de la métaphysique occidentale »[5]. Cette histoire a une préhistoire, et aussi peut-être une fin. Mais avant d'analyser cela, il convient d'examiner les différents sens que « sujet » peut avoir et les différents termes qui gravitent autour de lui.

3. Genèse de la subjectivité

Le réel peut avoir un triple fondement : sur une transcendance (Nature, Dieu), sur lui-même, ou sur la subjectivité. Il est caractéristique que la théologie du Moyen Âge se refuse à définir Dieu comme sujet. Que l'émergence de celui-ci soit pour la première fois théorisée par Descartes (c'est la thèse de Hegel reprise par Heidegger) ou par Pic de la Mirandole et les hommes de la Renaissance (c'est la thèse d'Ernst Cassirer), il reste que l'homme moderne se considère comme la source de ses représentations et de ses actes, comme leur fondement (leur *sujet*) ou encore comme leur *auteur*. À partir du moment où le sujet est vu comme le fondement de l'étant, se posera la question - parfaitement étrangère aux Grecs - de savoir si le monde existe indépendamment de la pensée et si cette pensée elle est bien correcte. Les problèmes de la réalité et de la vérité auxquels idéalisme et le réalisme donneront des réponses inverses sont directement issus de l'établissement du sujet fondateur par la philosophie moderne.

Deux voies s'ouvriront à la psychologie, à partir du XIXe siècle : celle de l'intériorité et celle de l'extériorité, l'intimité ou le comportement. La psychologie scientifique suivra l'injonction d'Auguste Comte : il n'y a de connaissable que ce qui peut être observé par un tiers. L'intériorité est l'affaire des littérateurs ou des métaphysiciens. De fait, c'est de leur côté qu'on repérera la genèse de la subjectivité.

La philosophie s'est trouvée confrontée à un problème d'apparence aporétique : peut-il y avoir une expérience objective de la subjectivité ? Lorsque les sciences nous disent que nous pensons et sentons avec notre cerveau, elles nous l'apprennent, nous ne l'éprouvons pas. La pensée du sujet implique une ontologie spécifique. La réponse tautologique faite par Yahvé à la question de Moïse[6] « Je suis celui qui suis » peut être interprétée ou bien comme l'expression d'un refus de répondre, ou bien comme : « Je suis l'Être même ». Le sujet, qui devrait être fondement et plénitude, semble fatalement lié à une déchirure originaire. L'expression paradoxale de « maîtrise de soi » dit l'assujettissement constitutif du sujet lui-même : si une partie du sujet est esclave et l'autre, maître, cela signifie *de facto* que le même est à la fois maître et esclave.

Pour Foucault, le « se connaître soi-même » ne peut être compris que dans une question plus vaste, et qui lui sert de contexte : que faire de soi-même ?[7] La perception de soi, absente chez Platon et Aristote, apparaît avec les Stoïciens. Le *speculator*, chez Sénèque, celui qui se regarde soi-même, se voit comme dans un miroir (*speculum*) - de

5 *Exode*, 3,14

6 M. Foucault, « *Subjectivité et vérité* », *Dits et Écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, «Quarto», p. 1032.

7 *Ibid*., p. 1629.

là la spéculation. Le souci de soi, analyse Foucault, vient d'un changement de direction, d'une *conversion* vers soi. Le christianisme aurait inversé le sens de cette conversion en l'interprétant comme une sortie hors de soi vers le grand Autre (Dieu). Mais le christianisme n'est pas seulement une religion du salut, rappelle Foucault, il est aussi une religion confessionnelle qui, bien plus que les religions païennes, impose des obligations strictes en matière de vérité[8]. La confession des péchés et la pénitence, inconnues des Grecs, ont rapport direct avec la vérité cachée (et mauvaise) du sujet. Foucault distingue trois grands types d'examen de soi: a) celui par lequel on évalue la correspondance entre les pensées et la réalité (c'est la démarche cartésienne) ; b) celui par lequel on juge de l'adéquation entre les pensées et les règles (c'est la démarche stoïcienne) ; c) celui par lequel on apprécie le rapport entre une pensée cachée et une impureté de l'âme (c'est la démarche chrétienne fondée sur l'idée qu'il y a en nous quelque chose de caché, et un voile d'illusion qui nous masque ce secret)[9].

Le christianisme des premiers siècles offrait au fidèle deux moyens d'exprimer sa vérité profonde et cachée de pécheur : la mise en scène théâtralisée et la mise en mots contrite. Ces deux modes devaient déboucher sur le renoncement du sujet à lui-même, à sa volonté. À partir du XVIIIe siècle, analyse Foucault, les sciences humaines hériteront de la pratique de verbalisation, mais, au lieu d'impliquer le renoncement du sujet, elles contribueront à constituer celui-ci[10].

C'est donc le christianisme qui représenta le moment décisif pour l'émergence de la subjectivité moderne. La découverte de celle-ci, en effet, va de pair avec l'invention d'un Dieu transcendant. Dans un monde peuplé d'une multitude de dieux, qui enserre la totalité des choses dans un réseau serré de puissances invisibles, l'être humain s'éprouve comme un élément, une partie de ce monde ; il ne peut prendre conscience de soi, dans sa finitude et son irréductible valeur. Face à un Dieu unique, à l'inverse, il peut se poser comme *moi* à la fois fragile et pourvu d'une valeur infinie.

Je ne puis saisir tout ce que je suis, constate saint Augustin. L'esprit serait-il donc trop étroit pour se posséder lui-même ? Mais où donc peut se trouver ce qui de son être lui échappe ? En dehors de lui ? Mais comment ne le saisit-il pas ? Voilà pour l'auteur des *Confessions* motif à grand étonnement. Saint Augustin distingue la question « Qui suis-je ? » que l'homme s'adresse à lui-même de la question « Que suis-je ? » que l'homme adresse à Dieu[11]. Qui d'autre que le créateur, en effet, peut connaître la créature ? C'est en présence de Dieu que saint Augustin pose la question de sa nature, qui est proprement une question théologique.

« Je suis, je connais, je veux. Je suis celui qui connaît et qui veut. Je connais que je suis et que je veux. Je veux être et connaître. À quel point notre vie est inséparable de

8 M. Foucault, « Les techniques de soi », *op. cit.*, p. 1632.

9 Saint Augustin, *Les Confessions*, X, à Québec, par Samizdat, traduction de M. Moreau, chapitre XVII, p. 162

10 Saint Augustin, *La Trinité*, Livre IX, chapitre V et VIII, consulté sur le site internet www.abbaye-saint-benoit.ch

11 L'hypothèse a été faite que le portrait vient de la croyance en la résurrection. Or cette croyance manque à l'Orient. La renaissance n'est pas la Résurrection.

ces trois phénomènes - vie une, intelligence une, essence une - sans qu'il soit possible d'opérer une distinction qui est pourtant réelle, le comprenne qui peut »[12]. Dans l'analyse de l'autre triade *mens* (esprit), *notitia* (connaissance), *amor* (amour), la doctrine de la circumincession des personnes est mobilisée pour penser l'immanence mutuelle de la *mens* et de ses actes. Chacune de ces vérités est en soi et cependant elles sont mutuellement dans les autres - toutes en toutes et tout entières[13].

Un passage de *La Cité de Dieu* est connu pour être le modèle de la démarche cartésienne: « Puisque donc je suis, moi qui me trompe, comment me puis-je tromper à croire que je suis, vu qu'il est certain que je suis si je me trompe ? Ainsi puisque je serais toujours moi qui serais trompé, quand il serait vrai que je me tromperais, il est indubitable que je ne me puis tromper lorsque je crois que je suis »[14].

L'invention de la perspective en peinture, à la fin du Moyen Âge, signifie que le regard du spectateur, donc du sujet humain, est privilégié désormais aux dépens du regard vertical de Dieu sur le monde. Le portrait, et *a fortiori* l'autoportrait, sont l'autre grande expression picturale du sujet émergeant. Dans l'histoire de l'art, le portrait apparaît relativement tard. L'homme, des millénaires durant, a peint les dieux et les animaux avant de se peindre lui-même. L'art du portrait apparaît en Égypte après l'effondrement de l'Ancien Empire avec les peintures du Fayoum : la vie et le monde n'étaient alors plus regardés sous l'angle de l'éternité, des préoccupations temporelles nouvelles s'exprimèrent par l'individualisation des traits[15]. Le XVe siècle n'invente donc pas le portrait mais le portrait libre, indépendant du contexte religieux. Désormais, la figure est donnée à voir pour elle-même, et au même moment apparaît l'autoportrait[16], en Europe : pour la toute première fois, le peintre se voit et se peint. Son regard, habitué à balayer le monde réel des êtres et des choses, ou celui, imaginaire, des anges, se met soudain en arrêt devant lui-même et se prend comme objet propre. Au XVe siècle, le créateur prend la place du Créateur. Van Eyck signe ses tableaux[17]. Bientôt Montaigne fera de lui-même la matière de son livre et Michel-Ange, significativement, gravera son nom sur le ruban qui barre la poitrine de sa *Pietà*.

Ce que l'histoire de Roméo et Juliette modifie par rapport à celle de Tristan et Yseult, c'est qu'elle fait l'économie du philtre, la cause extérieure de la passion : elle montre qu'il n'existe aucune haine entre familles qui soit telle qu'elle rende impossible l'amour entre deux individualités.

Sur le plan économique, on assiste au XVIe siècle à la naissance du capitalisme, du système de libre entreprise ; la propriété privée devient dominante. Sur le plan religieux,

12 L'autobiographie en littérature est l'analogue de l'autoportrait en peinture.

13 Jean Le Bon […] est le premier roi qui ait signé de sa main ses lettres patentes ; il est aussi le premier dont on ait peint un portrait.

14 Maistre, J. de, *Écrits sur la Révolution*, PUF, 1989, p. 219-220.

15 Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 1

16 Benveniste É., « De la subjectivité dans le langage », 1958, dans *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard, 1966, pp. 258-266

17 Michon P., *Fragments d'inconnu. Pour une histoire du sujet*, Paris, Le Cerf, 2010p.113

c'est la réforme protestante, avec l'idée d'une relation directe entre le fidèle et Dieu (sans passer par l'intermédiaire d'une Église) qui substitue à la confession (publique) l'examen de conscience (individuel). Joseph de Maistre était fondé à caractériser le protestantisme par « l'insurrection de la raison individuelle contre la raison générale »[18].

4. La subjectivité : pistes et jalons pour une histoire de la pensée linguistique

Plusieurs théories linguistiques actuelles prennent en compte la subjectivité dans leur élaboration. Les relations de filiation, ou simplement d'emprunt, entre ces théories ne sont pas claires ni toujours explicites. Nous ne proposons pas d'ailleurs l'histoire d'un concept linguistique, car il est douteux que la subjectivité soit d'emblée instaurée en concept sur lequel la communauté linguistique pourrait s'accorder, mais nous entendons retracer le parcours d'un terme dont la communauté linguistique s'est saisie (il fait désormais partie de son jargon) et dont elle reconnaît la force d'interpellation théorique. La subjectivité est donc un terme qui connaît un certain succès en sciences du langage depuis un demi-siècle.

4.1. La subjectivité chez Benveniste : ouverture de l'espace des possibles

Émile Benveniste est sans doute le théoricien qui livre la version la plus complexe, la plus ambiguë, mais aussi la plus riche de la subjectivité, celle qui dessine grosso modo l'espace des possibles théoriques dans lequel ses successeurs prendront position. Cette ambiguïté et cette richesse peuvent être résumées ainsi : Benveniste est celui qui à la fois donne à la subjectivité son assise la plus ferme dans la linguistique générale, et dans le même mouvement ouvre la voie à diverses approches plus sectorielles de ce phénomène.[19]

La pensée de Benveniste s'arrime à toute une tradition philosophique cherchant à définir le fondement du concept d'Ego. La réponse qu'il formule à ces tentatives est à la fois simple et radicale : C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'« ego ». […] Est « ego » qui dit « ego »[20]. Autrement dit : la langue est le lieu où la subjectivité humaine trouve son véritable fondement et la subjectivité n'est donc rien d'autre que la « capacité du locuteur à se poser comme "sujet" »[21]. L'usage des guillemets pour le mot « sujet » vient ici rappeler qu'il ne s'agit pas du sujet grammatical ; la subjectivité ainsi conçue n'est que le fondement langagier de cette « réalité humaine du dialogue »[22] et s'incarne en langue dans la relation entre deux catégories

[18] Benveniste É., « *De la subjectivité dans le langage* », dans *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard, 1966, p. 333

[19] Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 3

[20] Benveniste É., « De la subjectivité dans le langage », 1958, dans *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard, 1966, pp. 258-266

[21] Ibid p. 259

[22] Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, 2 t., Paris, Gallimard, t. I : 1966, p. 235

de personnes, le je et le tu, dite « corrélation de subjectivité ». Comme le dit Pascal Michon, « [d]u point de vue de la langue, il n'existe donc pas de dualisme entre subjectivation et sociation »[23]. Au passage, on relèvera que la « subjectivité » benvenistienne, selon ce premier mode d'appréhension, se dit en effet « subjectivation », c'est-à-dire processus sans cesse recommencé par lequel le sujet éprouve son « être-au-monde » uniquement comme un « être dans-et-par-le-langage »[24].

La compréhension de ce processus s'éclaire chez Benveniste grâce à la notion de « rythme », que le linguiste définit comme une « forme dans l'instant qu'elle est assumée par ce qui est mouvant », ou encore comme une « manière particulière de fluer »[25].

Pour se faire sujet dans le flux de son interaction langagière, le locuteur doit donc disposer de formes, qui vont lui permettre de procéder à des instanciations rythmées et subjectivantes. Nous touchons ici au second volet de la réflexion de Benveniste sur la subjectivité, le volet grammatical. L'objectif du linguiste, dans plusieurs de ses travaux, est en effet de produire une description des catégories linguistiques qui permettent l'appropriation de la langue par un individu locuteur. Cette visée est évidemment articulée à la première, mais ne se confond pas avec elle. Les catégories de la personne, des pronoms et du temps sont, dans la grammaire des langues, ce qui rend possible la subjectivité, mais elles ne possèdent en elles-mêmes aucune valeur subjective.

La double orientation — philosophique, grammaticale — de la réflexion de Benveniste est encore bien lisible dans les lieux de publication des travaux de Benveniste : d'un côté le *Journal de Psychologie* (pour « *De la subjectivité dans le langage* »), de l'autre le *Bulletin de la Société de Linguistique* (pour « *Les relations de temps dans le verbe français* »). Le propre du projet de Benveniste est précisément de combler le fossé entre ces deux secteurs disciplinaires et de redéfinir la place de la linguistique. Celle-ci doit pouvoir à la fois proposer une définition cohérente du Sujet, faire en sorte que cette définition éclaire sous un nouveau jour le fonctionnement des formes linguistiques elles-mêmes et au final montrer que ce fonctionnement formel permet à son tour de mieux décrire les configurations textuelles. Dans les fameux articles « *Les relations de temps dans le verbe français* » et/ou « *L'appareil formel de l'énonciation* », le propos consiste bien à décrire un système de formes, d'une part en tant qu'il rend possible l'expression de la subjectivité, d'autre part en tant qu'il fournit des indices convergents pour identifier de vastes configurations textuelles, comme le récit ou le discours[26].

C'est à ce dernier aspect (la typologie textuelle) que la postérité française de Benveniste a sans doute été le plus sensible ; c'est par ce biais en tout cas que la linguistique s'est regagné aujourd'hui une place de choix au sein des études littéraires. Cette postérité opère cependant, comme nous allons le voir, un écrasement des deux strates

23 Michon P., *Fragments d'inconnu. Pour une histoire du sujet*, Paris, Le Cerf, 2010p.113

24 *Ibid*, p. 1223

25 Benveniste É., « *De la subjectivité dans le langage* », dans *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard, 1966, p. 333

26 Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 3

de pensée (philosophique, grammaticale) distinguées chez Benveniste pour cerner la notion de subjectivité.

4.2. La subjectivité chez Kerbrat-Orecchioni : inscription du sujet dans les textes

Le sous-titre de l'ouvrage de Catherine Kerbrat-Orecchioni (*L'Énonciation*) est : *De la subjectivité dans le langage*, titre du fameux article de Benveniste publié dans Le Journal de Psychologie en 1958. Mais il faut sans doute se retenir d'interpréter de la même manière les deux intitulés. Celui de Benveniste est à lire comme un archaïsme latinisant (le de + ablatif) qui exprime la thèse forte de l'auteur : c'est dans le langage que se trouve le fondement de la subjectivité humaine ; il n'y a pas de sujet extérieur au langage. Quant au sous-titre de Kerbrat-Orecchioni, il faut se rappeler qu'il était originellement collé au mot « énonciation », qui s'est progressivement érigé en mot-emblème de tout un courant de la linguistique contemporaine et méritait donc son statut de titre à part entière. « *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* », ou « de la subjectivité dans le langage » — où le « de » ne serait plus un reliquat de préposition latine, mais un quantifiant —, postulent donc ici une coupure entre les deux notions et, plus précisément, une antériorité de la « subjectivité » par rapport au « langage » : il y a un sujet locuteur ou scripteur qui, en usant du langage, y laisse sa trace de diverses manières. L'objectif de la linguiste s'apparente dès lors à ce que nous pourrions appeler une lecture symptômale, c'est-à-dire un recensement, sur le produit, de tous ces lieux d'inscriptions du sujet lors des actes individuels de production linguistique : « ce sont ces lieux d'ancrage les plus manifestes de la subjectivité langagière […] qu'il va s'agir pour nous d'inventorier »[27]

Le travail de Kerbrat-Orecchioni se présente donc bien comme un approfondissement des pistes tracées par Benveniste, mais assimilées à un projet unique de description linguistique du plan de l'énonciation, conçue comme le lieu d'inscription de la subjectivité dans le langage. La subjectivité est en effet ici retraduite par la notion de « subjectivèmes », c'est-à-dire les unités minimales par lesquelles le locuteur/scripteur laisse une trace de son énonciation dans son énoncé. Conformément à l'objectif de lecture symptômale, c'est donc moins la subjectivité qui est visée que les procédures plus ou moins subtiles (implicites, contradictoires, intensives, etc.) utilisées par le locuteur/scripteur pour masquer ou au contraire assumer les traces de sa subjectivité. La subjectivité langagière se modélise ainsi sous la forme d'un continuum, présente une valeur graduelle, selon la nature et le nombre des subjectivèmes repérés : déictiques / non déictiques, explicites / implicites, affectifs / évaluatifs / modalisateurs / axiologiques.

Les exemples utilisés pour illustrer ce continuum sont puisés essentiellement dans la presse, avec l'objectif d'« évaluer même grossièrement le "taux de subjectivité" caractérisant chacun des articles »[28]. Ce premier corpus est confronté à un second, littéraire cette fois, la « Tentative d'épuisement d'un lieu parisien » de Georges Perec, dont il s'agit là aussi de traquer la subjectivité, au-delà des apparences de description pure-

[27] Kerbrat-Orecchioni C., *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, 4e édition, Paris, Armand Colin, 2009, p. 37

[28] *Ibid*, p. 135

ment objective. Il apparaît donc bien que la description linguistique se place ultimement au service d'une typologie des énoncés, « dont on clame de toute part qu'elle doit venir évincer et remplacer l'ancienne distinction rhétorique des genres »[29].

Sans plus être adossée à un projet philosophique de définition du sujet, la réflexion sur la subjectivité oriente ainsi la linguistique vers une pragmatique des discours. Le sujet existe en dehors de et avant la langue, qu'il vient imprégner de sa « subjectivité » de diverses manières, qu'il s'agit d'observer. Les attributs linguistiques de la notion — assimilée aux marques formelles qui n'en étaient chez Benveniste que les conditions de possibilité — rompent dès lors le continuum entre la grammaire et le texte, au bénéfice de ce dernier, puisque le sémantisme du « subjectif » (toujours observé comme textualité) se déverse sur les formes grammaticales et rend désormais illusoire toute description exhaustive de leur organisation systématique.[30]

4.3. La subjectivité chez Coquet : actant et instance

La position adoptée par Jean-Claude Coquet pourrait être située, vis-à-vis de l'héritage de la pensée de Benveniste, aux antipodes de celle prise par Kerbrat-Orecchioni. Cette position est du reste nettement plus précaire, et comme « embarrassée »5, car elle prétend tirer la pensée de Benveniste hors de son champ disciplinaire d'origine pour la faire pénétrer plus avant dans celui de la philosophie, mais non sans emporter avec elle la spécificité de son ancrage théorique et méthodologique. C'est ainsi que le dernier livre de Coquet (*Physis et Logos*, 2007) est sous-intitulé « *Une phénoménologie du langage* » tout en accueillant, en guise de deuxième partie, des « points de vue sur la phénoménologie du langage » désignés comme « Linguistique de l'énonciation » et « Sémiotique des instances ». La linguistique et la sémiotique semblent ainsi pour Coquet pouvoir constituer des approches théoriques dont la phénoménologie du langage deviendrait peu à peu l'objet. On se demande tout de même si ce n'est pas l'inverse qui s'opère en réalité, c'est-à-dire si ce ne sont pas des questions philosophiques que Coquet importe dans le champ disciplinaire de la linguistique et de la sémiotique. Les lieux d'inscription éditoriale de ses ouvrages, dans des collections de linguistique et de sémiotique, le laisseraient penser, de même que le nombre des références philosophiques, essentiellement phénoménologiques (Husserl, H. Pos, Merleau-Ponty, Ricœur), qui s'articulent autour de l'axe benvenistien.[31]

Conformément aux ambitions formalistes de la sémiotique, les concepts de Benveniste sont retravaillés dans une configuration plus générale et plus abstraite. Avec pour conséquence que les termes mêmes de sujet et de subjectivité, tels que les employait Benveniste, disparaissent. Le sujet est rebaptisé « actant », « pour essayer de combattre l'effet d'oralité toujours renaissant et l'effet de rationalité attaché, quoi qu'on fasse, à

[29] *Ibid*, p. 174

[30] Badir S., Polis S, Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p.4

[31] Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 5

la notion de 'sujet' »[32] ; et la subjectivité se dissout dans le concept d'« instance énonçante » (elle-même présentée comme une généralisation de la notion benvenistienne d'« instance de discours »[33]. Le terme de sujet trouve néanmoins un nouvel usage : il remplace le terme de personne, et fait face dès lors à un non-sujet, là où Benveniste parlait de non-personne. Outre leur accent de généralisation, ces substitutions ont pour effet de couper les concepts benvenistiens de leur tradition grammaticale. Il ne faudrait pas croire cependant qu'elles ne marquent aucun enjeu théorique (sémiotique et / ou phénoménologique). Pointons-en trois :

(1) Le sujet est déconstruit en fonction des modalités dont il est le siège : une modalité d'assertion (rendant compte de l'activité discursive) et une modalité d'assomption (instanciant son rôle au sein de cette activité).

(2) Parallèlement, la notion de non-sujet suscite la distinction d'un tiers actant transcendant et d'un tiers actant immanent. Elle peut être interprétée selon la topique freudienne comme une distinction entre le surmoi et le ça.

(3) La distinction du sujet et du non-sujet laisse la possibilité d'une position intermédiaire, celle d'un quasi-sujet, qui achève la rupture de ces notions avec la distribution des personnes grammaticales.

Comme on le pressent bien, il n'y a pas chez Coquet de velléités à associer la théorie des instances énonçantes à une analyse grammaticale. Tout au contraire, l'analyse des formes grammaticales est d'emblée jugée insatisfaisante, comme en témoigne de manière éloquente le passage suivant : *Le je de « je vois le bleu du ciel », dit Merleau-Ponty, est-il le même que le je de « je comprends un livre » ? Pour le linguiste qui, fidèle au principe d'immanence, s'appuie sur le syntagme et sa construction syntaxique, oui. Pour le phénoménologue, non. L'occurrence je n'aura pas le même nom métalinguistique. Dans un cas, il s'agit de perception, dans l'autre de cognition.*[34]

Si, chez Kerbrat-Orecchioni, l'étude de la subjectivité oblige à une réorientation, par l'instrumentation des textes, des analyses effectuées au sein de la linguistique, la reprise des éléments les plus philosophiques de la réflexion de Benveniste sur la subjectivité incite Coquet à forcer le clivage des disciplines. La phénoménologie du langage devient ainsi le lieu, précaire et improbable, d'une analyse de la subjectivité fondée sur les textes.

4.4. Subjectivité et subjectification chez Langacker

En passant de l'autre côté de l'Atlantique, les perspectives se modifient du tout au tout. La pensée de Benveniste ne sert plus de point de départ (si ce n'est rhétorique), une tradition théorique s'étant instaurée, selon les éditeurs d'un recueil consacré à la subjectivité, avec Langacker et Traugott depuis le début des années 1980.

Ronald Langacker aborde la subjectivité dans le cadre de la sémantique cognitive. Elle n'est pas immédiatement convertie en objet d'étude mais suscite un questionnement sur la place qu'elle aurait éventuellement à jouer dans l'élaboration théorique. Il se

[32] Coquet J-Cl., *La Quête du sens. Le langage en question*, Paris, P.U.F, 1997, p. 35

[33] *Ibid*, p. 86

[34] Coquet J.-Cl., *Physis et Logos. Une phénoménologie du langage*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 2007 p. 136

fait — sans que personne ne cherche à justifier ce fait en droit — que cette place s'étend largement dans les recherches actuelles. Ainsi, on ne saurait dire que la notion de subjectivité se forge à partir du langage, comme chez Benveniste et Coquet, pas plus qu'elle débarque toute constituée dans l'analyse linguistique afin d'y délimiter un champ de phénomènes, comme chez Kerbrat Orecchioni. La subjectivité est un construal, notion fondamentale chez Langacker et malaisée à traduire en français. Elle est une manière de voir, d'interpréter, d'élaborer qui permet de construire et d'organiser le monde dans le même temps qu'elle s'élabore elle-même. Cette stratégie constructiviste s'accomplit dans la théorie de Langacker en mettant en rapport une proposition type avec une schématisation graphique et en associant de ce fait le phénomène langagier à une perception ou à une conception. La subjectivité devient ainsi un concept grammatical dès lors que la théorie parvient à lui accorder une place dans l'explication schématisée des phénomènes langagiers.[35]

Dans ces recherches toutefois la subjectivité est finalement beaucoup moins présente que la subjectification, terme qui n'a pas encore trouvé de correspondant en français mais qu'on pourrait facilement adapter en « subjectivation » (à condition d'en faire un terme, c'est-à-dire de rendre la subjectivation susceptible de différentes conceptualisations, dès lors qu'elle fonctionne chez Langacker tout autrement que chez Benveniste. Avec la subjectivation, on entre dans des considérations relevant strictement de la grammaire. Il s'agit de faire contraster des constructions grammaticales en fonction de leur plus ou moins grande subjectivation. Ce contraste opère dans les travaux de Traugott en diachronie et est corrélé alors au phénomène de « grammaticalisation » (grammaticization ou grammaticalization). Langacker, pour sa part, le fait jouer principalement en synchronie. Les schémas graphiques sont construits en fonction de deux axes orthogonaux, nommément « axe subjectif » et « axe objectif ». L'axe subjectif est activé lorsque le point de référence du sujet parlant est pris à partie dans l'interprétation de l'énoncé (comparez, par exemple, *Vanessa is sitting across the table*, où s'accomplit un réalignement sur l'axe subjectif de ce que *Vanessa is sitting across the table from me* établit de manière objective[36]). De ce fait, la subjectivation devient un concept de la théorie, dont l'application est a priori imputable à n'importe quel phénomène grammatical.

L'approche de Langacker constitue un cas extrême où la subjectivité, et avec elle, la notion de subjectivation, sont entièrement dévolues à l'explication grammaticale. Les textes n'entrent pour aucune part dans la réflexion, pas plus d'ailleurs que les notions de discours et d'énonciation, si prégnantes dans la zone d'influence française.[37]

[35] Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text , Lisboa, 9-10 September 2011, p. 6

[36] Lancacker R. W., *Concept, Image, and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*, Berlin – New York, Mouton De Gruyter, 1990, chapitre 12: « *Subjectification* », p. 328

[37] Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 7

4.5. Subjectification et grammaticalisation chez Traugott

Avec Elizabeth Traugott, la subjectivité est non seulement déliée de la dimension textuelle, comme chez Langacker, mais encore de toute référence directe à l'individu locuteur en tant que sujet énonçant doué d'agentivité : c'est le seul point de vue du locuteur, en tant qu'il explique l'évolution du signifié de lexèmes et constructions, qui conserve une importance dans sa théorie. En effet, son objectif est d'identifier un fondement pragmatico-sémantique unificateur qui permette de rendre compte de l'évolution du sens de lexèmes (ou de constructions) telle qu'on l'observe par exemple dans les 'grammaticalization studies' (qui s'attachent à décrire les processus diachroniques conduisant des unités lexicales à être réanalysées comme possédant une fonction syntaxique ou morphologique). Ce fondement serait à trouver dans une augmentation progressive du degré de subjectivité des expressions linguistiques concernées, processus diachronique régulier et récurrent qui est appelé subjectification : le sens d'expressions linguistiques en viendrait progressivement à dépendre toujours davantage des croyances du locuteur ou de son attitude concernant ce qu'il exprime[38], bref de son point de vue. Elle parle en ce sens plus récemment de « sémanticisation » de la subjectivité[39]. Corrélativement, elle propose d'articuler les notions de subjectification et de grammaticalisation comme suit : les deux notions sont envisagées comme des processus diachroniques, mais ils diffèrent à la fois dans leur nature (pragmatique/sémantique vs syntaxique/morphologique) et leur portée (le processus de subjectification pouvant affecter l'évolution du signifié d'une simple unité lexicale ; e.g. l'étude de cas sur « even »).

Traugott a donc adopté dès ses premiers travaux (1989) une perspective diachronique en couplant les notions de subjectivité et de grammaticalisation[40]. Son approche n'envisage nullement les marques formelles que peut mobiliser le locuteur pour affirmer sa subjectivité ou les traces de son activité dans différentes configurations textuelles : c'est un mécanisme d'évolution de la langue, érigé en principe explicatif, qu'elle ambitionne de décrire. Ce mécanisme est indépendant de la capacité du locuteur à s'ériger en sujet dans la langue ainsi que de son inscription active dans l'énoncé ; il agirait en langue — linéairement et de manière indifférenciée en fonction des langues étudiées ou des types textuels — comme un mouvement diachronique intégrant toujours plus les sens dépendant du point de vue du locuteur (qui relèvent originellement du domaine des inférences pragmatiques) aux signifiés des expressions linguistiques.

En conclusion, même si la notion de subjectification est mobilisée dans un but commun chez Langacker et Traugott, l'explication de faits de grammaires, elle n'en est pas moins conceptualisée de façon essentiellement distincte: chez le premier, le processus de subjectification réside dans le construal plus ou moins subjectif de tout énoncé et il

38 Traugott E. Cl., « *On the rise of epistemic meanings in English: An example of subjectification and semantic change* », dans *Language* 57, 1989, p. 35

39 Traugott E. Cl, *« (Inter)subjectivity and (inter)subjectification: A reassessment* », dans K. Davidse et al. (ed.), 2010, pp. 30-31

40 Finegan Ed., « *Subjectivity and subjectification: an introduction* », dans D. Stein & S. Wright (éds), 1995 p. 3

est possible de préciser le degré plus ou moins élevé de subjectivation par comparaison avec des énoncés similaires; chez Traugott, en revanche, c'est une seule et même unité linguistique dont le sens se « subjectifie » avec le temps, c'est-à-dire dépend toujours plus des croyances et attitudes du locuteur, sans que ce dernier ne paraisse jouer le moindre rôle direct, que ce soit en terme de capacité ou d'agentivité.[41]

Ainsi qu'on vient de l'observer à travers la lecture critique de quelques auteurs, les points de vue sur la nature de la subjectivité en linguistique — et, partant, sur sa définition, ses attributs et sa place dans l'économie systémique des différents courants de pensée — sont pour le moins conflictuels. Pour autant, il nous paraît raisonnable de poser ici que l'adoption du terme « subjectivité », comme d'un emblème, par différentes écoles linguistiques puisse s'expliquer par des horizons épistémologiques similaires et que l'ensemble des développements de son signifié (ainsi que la variété des conceptualisations sous-jacentes) est en germe chez Benveniste qui a assurément ouvert le champ des possibles en la matière et continue, par la pluralité de son approche, d'assurer une forme de cohérence transhistorique aux approches diverses de la subjectivité dans les sciences du langage.[42]

5. La modalisation – expression de subjectivité

Un énoncé peut comporter des indices de la présence de l'énonciateur. Lorsque les marques sont effacées, l'énoncé est plus neutre, plus objectif. La modalisation consiste donc à prendre position dans son discours.

On le repère grâce à la présence de différents indices :

1. La marque la plus évidente :la 1ère personne du singulier ou du pluriel.
2. Des formules qui signalent qui prend en charge les idées, qui donne son avis (Pour moi..., d'après..., si l'on en croit)
3. Le choix du lexique: termes mélioratifs et péjoratifs
4. Des verbes (croire, estimer, penser...) ou des adverbes (vraiment, complètement, sans doute,) qui expriment l'opinion, le doute, l'incertitude.
5. Le mode conditionnel traduit le jugement, atténue l'affirmation (on pourrait penser...)

Le niveau de langue peut aussi exprimer la réaction de l'émetteur. Oral: intonation, gestuelle ; Écrit: ponctuation

La présence de l'émetteur dans son énoncé ne se voit pas qu'à la présence des pronoms liés à cet émetteur (je, nous, mon, notre...). En effet, l'émetteur peut aussi manifester sa subjectivité, en indiquant par des indices ses sentiments ou son avis par rapport à ce qu'il dit, même dans un texte à la 3ème personne. On appelle modalisation, l'ensemble de ces indices.

41 Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 8

42 Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 8

- Le commentaire peut porter sur la probabilité : il évalue alors le degré de vérité, de certitude de l'énoncé : celui-ci peut être probable, obligatoire, certain, possible... L'information donnée est plus ou moins sûre.

Moyens utilisés :

Verbes : devoir, pouvoir, sembler, paraître, prétendre, affirmer, ignorer, croire...

Temps : futur antérieur (supposition), conditionnel (hypothèse, incertitude)

Adverbes : peut-être, sans doute, probablement

Expressions mettant à distance l'information donnée : Selon des sources..., d'après....

- Le commentaire peut être appréciatif (évaluatif) ou affectif : Il exprime alors le jugement de l'énonciateur, favorable ou défavorable, sur l'information qu'il nous donne.

Lexique :

Groupe nominal ou des adjectifs péjoratifs ou mélioratifs : inadmissible, formidable...

Verbes exprimant l'opinion, le jugement : estimer, détester...

Adverbes : heureusement...

Groupe nominal : par bonheur, à ma grande surprise...

Intonation à l'oral

Typographie spéciale : gras, italique, capitales

Ponctuation : « ! »

Figures de styles : antiphrase, ironie...

L'énonciation ou l'émetteur peut exprimer dans un énoncé à la fois un contenu, une information et son attitude vis-à-vis de cette information : c'est ce qu'on appelle les modalités ou la modalisation.

Modalisateur : mot ou expression qui manifeste l'opinion de celui qui produit l'énoncé.

L'émetteur peut prendre position sur l'information qu'il rapporte :

– signaler que l'information est plus ou moins sûr (marque de probabilité).
– Porter une appréciation positive ou négative (marque d'évaluation).

Ces marques de la subjectivité ou procédé de modalisation peuvent être de plusieurs ordres :

1. L'intonation et la typographie : sorte d'écriture.
2. Les types de phrases : interrogatives, exclamatives, impératives).
3. Le vocabulaire : champ lexical.
4. Des figures de style : hyperbole, comparaison, métaphore, antithèse…).
5. Le conditionnel : « seraient »

Ce tableau[43] indique à gauche les différents modalisateurs que l'on peut repérer dans un texte. Les phrases exemples se situent à droite.

L'intonation (oral), typographie (mots en gras, en italiques, en capitales), ponctuation.	Quoi ! Tu me soupçonnes.

[43] https://www.intellego.fr/soutien-scolaire-3eme/aide-scolaire-francais/la-modalisation

Types de phrases exclamatives, et interrogatives quand elles posent de fausses questions.	Tu me prends pour un imbécile ? C'est du propre !
Vocabulaire GN et adjectifs mélioratifs ou péjoratifs.	Ce film est mortel (sens figuré).
Verbes qui expriment une opinion, un jugement, une certitude, une probabilité, devoir, pouvoir, croire, imaginer, prétendre, insinuer, souligner, soutenir, jurer, certifier.	Arnaud prétend qu'il m'a rendu son devoir hier. Il a mangé des champignons sans doute vénéneux.
Devoir et pouvoir : auxiliaires modaux, servent à envisager la probabilité des actions	Vous devriez relire vos devoirs. Il doit neiger demain.
Les adverbes : peut-être, sans doute, probablement…	Il a mangé des champignons sans doute vénéneux
4. Certaines figures de styles : antiphrase (ironie), litote (atténuation), périphrase connotée.	C'est du propre (antiphrase). Il est si bête que même ses collègues s'en sont aperçus. Le locataire de la mairie de Paris.
5. Le conditionnel : dans la presse, dans de nombreux textes scientifiques, le conditionnel indique que l'auteur fait état d'informations incertaines	La destitution du président aurait lieu lors du prochain congrès.

6. La dimension subjective dans le langage

La manifestation de la subjectivité ne s'arrête pas au niveau des états mentaux ou physiques, nous la rencontrons aussi dans le langage et nous allons voir les formes sous lesquelles elle se manifeste.

Dans son ouvrage *L'énonciation de la subjectivité dans le langage,* Catherine Kerbrat-Orecchioni affirme : *Toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les « mots » de la langue ne sont jamais que des symboles subjectifs et interprétatifs des « choses ».*[44] Nous pouvons dire que les mots, en fonction de notre choix, représentent la manifestation de notre subjectivité, parce qu'un même mot dans des situations différentes peut signifier des choses différentes, comme le mot « petite » dans les exemples suivants :

a) Mais, elle est petite !
b) Ah, elle est petite !

En fonction du contexte et de l'intonation du locuteur, le mot « petite » peut signifier : « mauvaise » ou « belle ». De nouveau le contexte joue un rôle important, parce que ces phrases peuvent être prononcées dans des situations différentes. Par exemple, le fils annonce sa mère qu'il veut lui faire connaissance avec son amie. Quand la mère

[44] Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage,* Paris, Armand Colin, 1999, *passim*

la voit, elle est enchantée parce qu'elle est petite comme son fils. Dans un tel contexte nous avons une intonation ascendante qui traduit l'état de bonheur :

« Ah, elle est petite ! » ——————→ (petite = belle)

Dans un contexte comme le suivant : quelqu'un cherche une fille pour faire le ménage dans une maison où les visites sont faites par des gens d'affaire où les filles de taille petite n'ont pas la permission d'entrer, parce que l'employeur veut que ses clients soient bien servis et qu'ils ne doivent pas s'incliner pour servir quelque chose du plateau des filles. Dans une telle situation « petite » est synonyme avec « mauvaise » ou « inadéquate », parce nous avons ici une intonation descendante, de dégoût :

« Mais, elle est petite ! » ——————→ (petite = mauvaise)

Aucun individu n'est libre de décrire la nature avec une impartialité absolue, mais contraint, au contraire, à certains modes d'interprétation alors même qu'il se croit le plus libre, dit B. Lee Wholf. Donc, l'individu ne peut pas être impartial, même si le libre-arbitre nous fait croire, dans certains moments, qu'on est absolument libre. Il y a à l'intérieur de nous une force qui nous fait introduire, sans le vouloir, dans notre langage une ou plusieurs connotations subjectives.

Dans l'ouvrage cité, C. Kerbrat-Orecchioni parle de deux types de discours : le discours *objectif* et le discours *subjectif.* Tandis que dans le discours objectif l'individu s'efforce à effacer toute trace d'un énonciateur individuel, dans le discours subjectif l'individu s'avoue explicitement. Par exemple :

« Je trouve ça moche. »

La subjectivité ne caractérise pas seulement les individus, elle caractérise aussi les unités lexicales, parce qu'elles sont en *elles-mêmes chargées d'une dose plus ou moins forte de subjectivité.*[45] Si on prend les mots suivants : *célibataire, jeune, petit, bon* et si on les met sur une échelle, on observe qu'ils vont de l'objectif au subjectif :

Objectif			Subjectif
Célibataire	Jeune	Petit	Bon

De cette façon la réponse à la question de Todorov est affirmative *« bon » implique-t-il le locuteur d'une manière plus forte que « jeune » ?*

L'utilisation de la subjectivité d'une manière excessive peut nous faire tomber dans une dimension plus dangereuse, dit Kerbrat-Orecchioni et c'est *l'abus de langage.*[46] Dans cette situation, le taux de subjectivité est assurément plus fort, comme dans l'exemple suivant :

« Georges Durand est égoïste »

où le mot « égoïste » apporte une implication très grande de la part du locuteur.

Kerbrat-Orecchioni parle d'une subjectivité prononcée rencontrée dans la presse. Elle donne plusieurs exemples de la presse française, des articles apparus dans : *Le Figaro, Le monde, L'Aurore ;* et si on pense à notre expérience personnelle on peut dire

[45] Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage,* Paris, Armand Colin, 1999, *passim*

[46] *Ibid., passim*

que son affirmation est vraie. Il y a des situations où l'on rencontre dans des journaux différents articles ayant le même sujet, mais il est interprété de façon différente, propre à l'auteur de l'article, ce qui peut nous indiquer, le plus souvent, des pistes informatives fausses ou des informations en totalité fausses.

Les exemples de subjectivité de langage de Kerbrat-Orecchioni ne s'arrêtent pas ici ; elle donne encore un exemple de texte descriptif de G. Perec, où l'on rencontre une grande subjectivité :

« Il y a beaucoup de choses place Saint-Sulpice, par exemple : une mairie, un hôtel des finances, un commissariat de police, trois cafés, dont un fait tabac, une église à laquelle ont travaillé Le Vau, Gittard, Oppenord, Servandoni et Chalgrin et qui est dédiée à un aumônier de Clotaire II qui fût évêque de Bourges de 624 à 644 et que l'on fête le 17 janvier, un éditeur, une entreprise de voyages, un arrêt d'autobus, un tailleur, un hôtel, une fontaine que décorent les statues de quatre grands orateurs chrétiens (Bossuet, Fénelon, Fléchier et Massillon), un kiosque à journaux, un marchand de piété, un parking, un institut de beauté, et bien d'autres choses encore. »

Le texte ne notifiera du paysage urbain que des choses vues par Perec, d'un lieu précis, à un instant précis.

Perec insiste constamment sur le fait que tout ce qu'il décrit l'est « d'un certain point de vue » (« Sur la terre pleine, il y a des bancs, des bancs doubles avec un dosseret unique. Je peux, *de ma place,* en compter jusqu'à six. »)

La subjectivité dans le texte de Perec vient des problèmes suivants :

a) Les visions panoramiques et perspectivisées ;
b) L'exhaustivité de la description ;
c) Intervention par sélection ;
d) Hiérarchisation des informations ;
e) Intervention de type affectif ;
f) Intervention de type interprétatif.

Ce sont les marques de la subjectivité de langage dans le texte de Perec.

On voit bien, donc, que la subjectivité est présente dans une mesure moins ou plus grande dans tous les domaines de l'activité humaine. Elle est présente, bien sûr, dans les manifestations physiques et psychiques des gens. De cette façon, la liaison entre *subjectivité et cohérence textuelle* est assurée, parce que si la subjectivité est présente dans l'esprit humain et la cohérence tient beaucoup de l'esprit, alors on a de la subjectivité aussi dans la cohérence textuelle.

Bibliographie :

1. *Le Petit Larousse*, 2003, p. 973
2. Christian Godin, *Le sujet,* source internet www.christian-godin.com/cours/1364820633_sujet.doc
3. Voir *infra*.
4. Michel Henry, *Phénoménologie de la vie. De la subjectivité,* (tome II), Paris, PUF, 2011, p. 17.
5. *Exode*, 3,14
6. M. Foucault, « *Subjectivité et vérité* », *Dits et Écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, «Quarto», p. 1032.

7. M. Foucault, « *Les techniques de soi* », *ibid.*, p. 1623.
8. M. Foucault, « Les techniques de soi », *op. cit.*, p. 1632.
9. Saint Augustin, *Les Confessions*, X, à Québec, par Samizdat, traduction de M. Moreau, chapitre XVII, p. 162
10. Saint Augustin, *Les Confessions* XIII, à Québec, par Samizdat, traduction de M. Moreau, chapitre XI, p. 237
11. Saint Augustin, *La Trinité*, Livre IX, chapitre V et VIII, consulté sur le site internet www.abbaye-saint-benoit.ch
12. Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, Livre XI, chapitre XXIV, consulté sur le site internet www.abbaye-saint-benoit.ch
13. L'hypothèse a été faite que le portrait vient de la croyance en la résurrection. Or cette croyance manque à l'Orient. La renaissance n'est pas la Résurrection.
14. L'autobiographie en littérature est l'analogue de l'autoportrait en peinture.
15. Jean Le Bon […] est le premier roi qui ait signé de sa main ses lettres patentes ; il est aussi le premier dont on ait peint un portrait.
16. Maistre, J. de, *Écrits sur la Révolution*, PUF, 1989, p. 219-220.
17. Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 1
18. Benveniste É., « De la subjectivité dans le langage », 1958, dans *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard, 1966, pp. 258-266
19. Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, 2 t., Paris, Gallimard, t. I : 1966, p. 235
20. Michon P., *Fragments d'inconnu. Pour une histoire du sujet*, Paris, Le Cerf, 2010p.113
21. Benveniste É., « *De la subjectivité dans le langage* », dans *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard, 1966, p. 333
22. Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 3
23. Kerbrat-Orecchioni C., *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, 4e édition, Paris, Armand Colin, 2009, p. 37
24. Badir S., Polis S, Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p.4
25. Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 5
26. Coquet J-Cl., *La Quête du sens. Le langage en question*, Paris, P.U.F, 1997, p. 35
27. Coquet J.-Cl., *Physis et Logos. Une phénoménologie du langage*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 2007 p. 136
28. Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text , Lisboa, 9-10 September 2011, p. 6
29. Lancacker R. W., *Concept, Image, and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*, Berlin – New York, Mouton De Gruyter, 1990, chapitre 12: « *Subjectification* », p. 328
30. Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 7

31. Traugott E. Cl., « *On the rise of epistemic meanings in English: An example of subjectification and semantic change* », dans *Language* 57, 1989, p. 35
32. Traugott E. Cl, *« (Inter)subjectivity and (inter)subjectification: A reassessment* », dans K. Davidse et al. (ed.), 2010, pp. 30-31
33. Finegan Ed., « *Subjectivity and subjectification: an introduction* », dans D. Stein & S. Wright (éds), 1995 p. 3
34. Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 8
35. Badir S., Polis S., Provenzano F., *La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte*, Grato 2011 – 2nd International Conference on Grammar and Text, Lisboa, 9-10 September 2011, p. 8
36. https://www.intellego.fr/soutien-scolaire-3eme/aide-scolaire-francais/la-modalisation
37. Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage,* Paris, Armand Colin, 1999, *passim*
38. Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage,* Paris, Armand Colin, 1999, *passim*